

A St Just le 26 juillet 2022.

AUGMENTER LES SALAIRES, ÇA FREINE LA COMPÉTITIVITÉ ?

Le saviez-vous ? Il existerait un théorème de la compétitivité selon lequel le seul moyen de préserver ou de gagner des parts de marché serait de limiter, voir baisser, les salaires. Cette croyance s'appuie sur le constat suivant : là où les coûts salariaux unitaires ont le plus augmenté, la compétitivité s'est dégradée. Dans cette logique, les baisser permettrait de retrouver de la compétitivité.

BAISSER LE PRIX DU TRAVAIL N'EST PAS LA BONNE SOLUTION !

La recette est-elle efficace ? Depuis 2013, le dispositif du **CICE** (Crédit Impôt Compétitivité et Emploi) **a coûté plus de 110 milliards d'euros au profit des activités** tertiaires majoritairement, peu soumises à la concurrence internationale. Les industries manufacturières directement exposées à la concurrence internationale et aux menaces de délocalisation ont peu profité des dispositifs. Le **CICE** a donc surtout permis aux entreprises de rétablir leurs marges de l'aveu même d'un rapport de l'**OFCE**, le centre de recherche économique de sciences Po. Déjà dans un rapport sur la compétitivité daté de 2010, **la Commission européenne reconnaissait que les « coûts » salariaux ne peuvent être la cause de la dégradation de la balance commerciale. D'autres études d'économistes du FMI, de la Banque de France confirment l'absence de corrélation entre salaires et compétitivité.**

POINTER LES SALAIRES POUR FAIRE OUBLIER LE COÛT DU CAPITAL.

En fait, le diagnostic est erroné. Même la compétitivité-prix retenue dans les démonstrations libérales, ne se rapporte pas uniquement aux « coûts » salariaux. Les taux de change et de marge sont des éléments déterminants. Mais ce dernier serait intouchable car il servirait aux investissements. Mais c'est de moins en moins vrai : la hausse du taux de marge ne s'accompagne plus d'un effort de R&D. Depuis le début des années 2000, c'est la distribution nette de dividendes qui explose. Au nom de la compétitivité, la pression sur les salaires et le renoncement aux investissements **permettent, en priorité, d'alimenter les actionnaires.**

UNE IMPASSE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE.

La course à la compétitivité, dans le contexte de la mondialisation, pousse à la mise en concurrence des travailleuses et des travailleurs et au nivellement, par le bas, de leurs conditions sociales. C'est une impasse non seulement sociale, mais aussi économique et écologique. La compétitivité ne se définit pas seulement par rapport au prix. Il est tout à fait possible de conquérir des parts de marché indépendamment du niveau de prix : grâce à la capacité d'adaptation à la demande, à la qualité, aux services après-vente, à l'image de marque, aux délais de livraison, etc... La qualification de la main d'œuvre (formation et savoir-faire), mais aussi, indirectement, les infrastructures et les services publics sont des atouts de la compétitivité française. Mais, voilà, depuis plusieurs décennies, ses points forts sont fragilisés par les politiques d'austérité gouvernementales et la captation des richesses par les actionnaires. C'est pourquoi, la **CGT** oppose à la compétitivité le projet de coopération pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux à l'échelle de la planète. A ce titre, outre une autre utilisation de la valeur ajoutée, elle exige, l'arrêt des cures d'austérité imposées aux services publics et la réorientation des aides publiques aux entreprises pour financer la formation, l'investissement et la transition écologique.

La CGT DS Smith S^t Just.

